

LES ERREURS DE LANGUE DANS LA RÉDACTION DES MÉMOIRES : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES ÉCRITES DES ÉTUDIANTS DE FIN DE CYCLE

Samir BELDJOUDI

samir.beldjoudi@univ-bejaia.dz

&

Soufiane LANSEUR

soufiane.lanseur@univ-bejaia.dz

Université de Bejaïa, Algérie

Abstract: *This article is primarily based on the analysis of the representations that second-year master's students from the Department of French Language and Literature at the University of Bejaïa have regarding language difficulties in research writing. In addition to the prism of representations, the focus is also on the practical aspect of the difficulties they experience in writing. Indeed, we relied, methodologically, on a questionnaire survey first to gather data for analysis and then to observe and explain the gap or deviation from the norms of standard French. The proper practice of written French requires that the speaker, here the learner, is not only aware of the existence of language registers but also of regional varieties of French, which are the result of a long process of coexistence, sometimes peaceful, sometimes competitive, with indigenous languages. The sociolinguistic approach in which this work is mechanically integrated aims to evaluate how the representations and linguistic practices of students conform to the recommendations of standardized French.*

The analysis of the questionnaire on learners' perceptions of the linguistic difficulties involved in writing dissertations, and to a lesser extent, the practice of writing itself, revealed such a strong representational dynamic that in many cases it contradicts actual writing practices. This means that the gap between linguistic representations and practices is clearly perceptible and reveals a kind of tension and instability. Whether the rates obtained on the basis of the opinions expressed are high, medium or low, the fact remains that language errors in the current context are inherent in actual writing practices.

Keywords: *linguistic error, representations, thesis writing, standard French, survey.*

Introduction

Dans le processus d'apprentissage des langues, la perception traditionnelle de l'erreur est davantage appelée à être modifiée, voire à subir une sorte de révolution représentationnelle en soulignant le rôle fondamental qu'elle peut jouer en tant qu'étape d'une connaissance en train de s'acquérir. Ce qui laisse entendre que l'erreur, définie comme un écart par rapport à une norme de référence, doit être reléguée à l'arrière-plan s'il y a concrètement volonté de réinvestir cette notion au profit de l'apprentissage et du développement cognitif de l'apprenant. S'il est vrai qu'il arrive aux apprenants de commettre de manière inconsciente des erreurs de langue, il est tout aussi vrai que les difficultés auxquelles ils font face tiennent d'une part, aux différences à tous les niveaux qui séparent la langue cible de la langue source, d'autre part, à la mise à l'écart pure et simple de l'erreur comme principal centre d'intérêt. Autrement dit, malgré sa complexité qui appelle des recherches approfondies pour mieux l'appréhender sous tous ses angles, l'erreur n'a pas suffisamment fait l'objet, en situation d'apprentissage, de description et d'analyse pouvant atténuer sa fréquence habituellement trop élevée. Ainsi que le rappelle, à juste titre, Suzanne-G. Chartrand (1996 : 345) « La détection d'erreurs est une habileté extrêmement complexe et rarement enseignée dans le cours de français. »

Les erreurs de langue que le lecteur profane ou l'analyste rencontre dans les productions écrites des étudiants de deuxième année de master en guise d'écriture de recherche seraient à porter au crédit de ce type d'écrit. L'objectif que nous nous assignons ne consiste pas à porter un intérêt aux erreurs en tant que conséquence à relever dans le corpus pour en comprendre les mécanismes de leurs manifestations. Certes, l'erreur pourrait être envisagée sous cet angle en aval, mais nous avons préféré nous placer en amont, dans les représentations sociolinguistiques que les auteurs des mémoires se font des difficultés d'écriture auxquelles ils sont confrontés. Il y a tout lieu de penser que les représentations sociolinguistiques sont investies d'un rôle aussi bien dans l'acquisition que dans la pratique des langues. Nous aspirons à observer la manière et les principes en fonction desquels les étudiants se représentent les différents blocages linguistiques qui font face à leur progression dans l'écriture de recherche.

Notre problématique s'articule, d'une part, autour des représentations que les étudiants se construisent des difficultés auxquelles ils se heurtent dans leurs pratiques de l'écrit scientifique, d'autre part, à un degré moindre, du rapport entre les représentations linguistiques et les pratiques d'écriture de nos apprenants.

Le présent article se structure, pour l'essentiel, en trois volets : le premier théorique s'occupe de quelques notions étroitement liées à cette recherche ; le deuxième volet est fondamentalement méthodologique et présente la technique de l'enquête par questionnaire qui a été utilisée pour constituer notre corpus ; et *in fine*, le troisième volet analytique se veut un processus réflexif d'interprétation des données recueillies.

1. Ancrage théorique

1.1. *L'apprenant face à une double difficulté : les erreurs de langue et l'écriture de recherche*

Les apprenants de fin de cycle, en dépit du fait qu'ils sont sur le point d'être diplômés dans l'une des trois spécialités en relation étroite avec la langue française, ne sont pas à l'abri des difficultés rédactionnelles. La phase de rédaction de mémoires est, à ce propos, fort révélatrice. Aux modes d'évaluation classiques auxquels sont soumis les

apprenants de leur scolarisation au premier semestre de master 2, se greffe une nouvelle expérience consistant à rédiger un mémoire dont la taille va généralement de 50 à 100 pages. La transition brusque d'un mode d'évaluation à un autre déteint sur les erreurs linguistiques et en particulier sur leur accroissement significatif eu égard l'étendue du mémoire que l'apprenant est censé produire et le niveau d'écriture crucialement élaboré du texte académique. Étant novice en matière de recherche, l'apprenant doit faire valoir le haut degré de maîtrise cognitive à laquelle devra s'identifier sa compétence rédactionnelle. Longtemps associée à quelque chose de mauvais, l'erreur au sens large du terme, qu'elle soit linguistique ou non, est concomitante à tout apprentissage et sert de puissant levier du progrès sur tous les plans.

« [...] les erreurs de l'apprenant manifestent le système linguistique qu'il utilise (qu'il a appris) à un moment donné du programme qu'il suit (répétons ici qu'il utilise un système, même si ce n'est pas encore le bon). » (Corder, 1980 : 9-15.)

Pour écrire de manière tant structurée que réfléchie et s'inscrire dans les recommandations de l'écriture à la fois objective et scientifique, les scripteurs, dans notre cas, les auteurs des mémoires, sont appelés à faire preuve de conscience des enjeux techniques et linguistiques d'un travail de recherche. Écrire un mémoire demande un effort cognitif et d'attention. Cependant, dans les faits, il est extrêmement rude pour un scripteur, à plus forte raison pour un non natif du français, de produire un texte sans qu'il soit plus ou moins essaimé d'erreurs linguistiques, voire d'incohérence textuelle en raison de divers facteurs.

Pour venir en écho à ce qui aurait contribué à produire un écrit de recherche pouvant se manifester par la neutralisation des erreurs et de la subjectivité :

« Les apprentis-rédacteurs ont tout intérêt à devenir des lecteurs avisés de leurs propres écrits, et pour ce faire, doivent d'abord s'outiller conceptuellement, favorisant ainsi une mise à distance, plutôt qu'une relation fusionnelle, du scripteur par rapport à son écrit. Cette démarche critique se formaliserait par la mise en place d'un métalangage transformant le scripteur en « apprenti linguiste ». » (Beaudet et al., 2015 : 10)

1.2. Les représentations, notion transversale réappropriée par la (socio)-linguistique

Employées à l'origine en psychologie sociale, les représentations se voient s'étendre à de nombreux domaines et disciplines tels que la philosophie, la linguistique, la sociologie et l'anthropologie. L'influence toute-puissante que peuvent exercer les représentations, qui se recoupent parfois avec les lieux communs, sur la perception de la réalité, les attitudes, l'apprentissage et la pratique linguistique (pour ne citer que ce à quoi s'intéresse la présente recherche) explique l'emprunt croissant dont fait l'objet cette notion.

Ce faisant, nous pouvons attirer l'attention sur la proximité existant entre les représentations sociolinguistiques, qui relèvent de notre terrain, et les représentations sociales en tant que champ plus vaste. Les composantes, sociale et linguistique, sont clairement associées aux deux champs d'étude, bien que l'un, en l'occurrence, les représentations sociolinguistiques, soit un sous-ensemble de l'autre. Denise Jodelet montre le caractère multidimensionnel des représentations, qui sont en étroite corrélation avec des processus sociaux, cognitifs et affectifs :

« [...] les représentations sociales doivent être étudiées en articulant éléments affectifs, mentaux et sociaux et en intégrant à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les représentations et la réalité matérielle, sociale et idéelle sur laquelle elles ont à intervenir. » (Jodelet, 1991 : 41)

Les images mentales sont le biais par lequel se divulguent les représentations que l'on peut identifier dans la langue. Ainsi que Pierre Calvé et Anthony Mollica construisent plutôt les représentations en référence aux images mentales :

« Les représentations sont les images mentales que l'homme se forge à propos de son univers (et qui peuvent ne pas coïncider avec la réalité) : c'est ici qu'interviennent les mythes, les idéologies, etc. » (Calvé, Mollica, 1987 : 336)

2. Cadrage méthodologique

Le questionnaire d'enquête a été conçu et élaboré de façon à atteindre la dynamique des représentations de nos étudiants face à l'erreur. Son contenu porte essentiellement sur la manière dont les apprenants se représentent l'erreur sans toutefois reléguer au second plan leurs pratiques écrites. Outre le large éventail d'opinions que le questionnaire permet de recueillir, Maurice Angers énumère les différentes dimensions explorables que cet outil d'enquête rend possibles :

« Le questionnaire permet de se renseigner sur de nombreux aspects de la vie d'une large population. Les questions peuvent porter sur les comportements des informateurs, leurs opinions, leur situation sociale, familiale ou professionnelle, leur niveau de connaissance ou de conscience d'un phénomène, ou sur tout autre sujet à propos duquel les informateurs peuvent être interrogés. » (Angers, 2009 : 46-47)

2.1. Description du questionnaire soumis à l'enquête

Quant à sa structuration, notre questionnaire comporte 10 questions principales auxquelles s'ajoutent 4 questions complémentaires. Au total, 14 questions ont permis la cueillette des données. Les 10 questions principales sont fermées alors que, à l'opposé, les 4 questions complémentaires sont toutes ouvertes. Les questions à structuration ouverte ont l'avantage de favoriser des réponses plus détaillées, flexibles et riches comme le souligne François de Singly (2001 : 66) : « [...] les questions ouvertes ouvrent des perspectives de codage de l'information beaucoup plus grandes. »

L'enquête est conduite sous le sceau du strict anonymat. Un questionnaire auto-administré est proposé confidentiellement à chaque enquêté dans le but de recueillir une réponse qui puisse participer à la construction du corpus.

2.2. Déroulement de l'enquête

Nous nous en sommes remis aux listes nominatives pour savoir exactement le nombre d'étudiants inscrits en master 2 au cours de l'année universitaire 2024/2025. Ci-après le nombre d'étudiants en fonction de chacune des trois spécialités auxquelles ils sont affectés.

Sciences du langage	Didactique des langues étrangères	Littérature et civilisation
65	23	20

Tableau n°1 : nombre d'étudiants par spécialité selon les listes nominatives

La distribution des questionnaires a été effectuée en période d'examens en janvier 2025. Nous avons estimé que le lancement de l'enquête se produisait dans le bon contexte en raison, d'une part, de la présence massive des étudiants pour maximiser le retour des questionnaires et, d'autre part, de l'avancement des mémoires qui est en cours. L'idéal aurait été de mener l'enquête en avril ou en mai pour en accroître la teneur des données, mais l'indisponibilité des étudiants en deuxième semestre nous a obligé à avancer le moment de l'enquête.

Soulignons dès à présent que sur un total d'une centaine de questionnaires distribués aux enquêtés auxquels il leur est instamment demandé d'y répondre chez eux, seuls 73 ont été retournés, soit un taux de 67,59% de l'ensemble des inscrits.

Analyse des données du corpus

L'examen des données recueillies s'effectue d'abord séparément selon l'ordre des questions figurant dans le questionnaire. Ensuite, nous procéderons à un croisement des données. La reprise des questions posées aux enquêtés se fera en italique.

1- Votre langue maternelle est :

a- Le kabyle ☐

b- L'arabe ☐

c- Le français ☐

Cette question vise d'abord à savoir les pratiques déclarées dans la vie de tous les jours et à comprendre comment s'exerce l'influence déterminante de l'antériorité d'une langue acquise sur l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère. D'après les réponses, le kabyle est la langue maternelle de 71 informateurs. Le lieu de l'enquête, situé en Kabylie, explique l'hégémonie du kabyle en qualité de langue maternelle. L'arabe, pour sa part, n'a été coché que par deux étudiants. Malgré le rayonnement du français à l'échelle internationale et la domination politique de l'Empire français à l'ère coloniale en adoptant le centralisme linguistique de type jacobin, la langue française, tout comme l'arabe classique qui a suivi la même trajectoire après la décolonisation, n'a pas réussi à se substituer aux langues maternelles¹. Si les politiques linguistiques adoptées en Algérie à l'ère coloniale et postcoloniale divergent absolument dans la langue choisie comme officielle, en l'occurrence, le français et l'arabe classique selon l'ordre temporel, les deux politiques se rejoignent dans la stigmatisation des langues natives :

« Les langues maternelles ont toujours été désavantagées, durant la période coloniale (avantage au français) et durant l'indépendance (avantage à l'arabe scolaire). »
(Chachou, 2018 : 158)

¹ En Algérie, les langues à tradition orale, que sont les variantes de berbère et l'arabe dialectal avec ses variations diatopiques, constituent réellement les langues maternelles des Algériens. Le français et l'arabe classique (dit scolaire ou littéraire) sont les langues de l'administration et de l'enseignement.

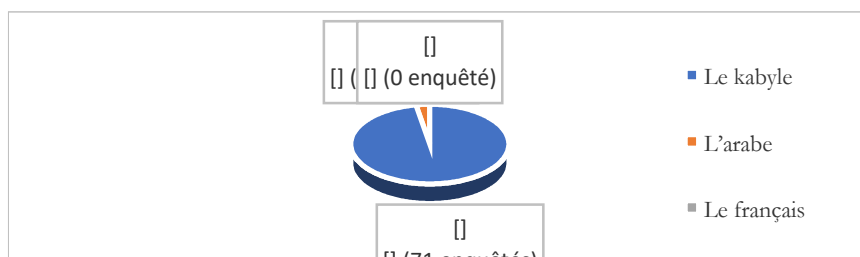


Figure n°1 : proportions des langues maternelles d'après les réponses des enquêtés

Quoique de formation francophone, nous avons constaté qu'aucun étudiant n'avait le français comme langue maternelle. Nous pouvons, de ce fait, réfléchir à une possible corrélation entre le statut de langue seconde ou étrangère et les difficultés de construction linguistique au moment de la rédaction. La représentation graphique (figure n°1) met en lumière les taux associés aux langues maternelles.

2- *Quand vous rédigez votre mémoire, le kabyle est selon vous :*

a- *D'une grande influence* ☐

b- *D'influence moyenne* ☐

c- *D'aucune influence* ☐

Le dépouillement du corpus a révélé que le kabyle, langue maternelle de l'écrasante majorité des informateurs (97%), influait, à des degrés divers, sur l'écriture de recherche. L'influence se matérialise dans l'interférence linguistique perçue comme une erreur par rapport à la norme de la langue d'arrivée. Le degré de maîtrise de celle-ci varie, à en croire les informations collectées, d'un étudiant à l'autre.

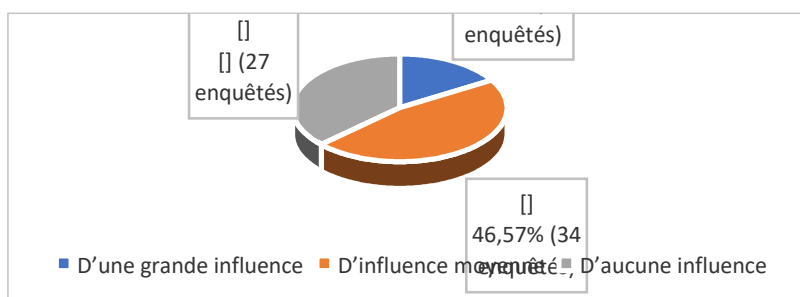


Figure n°2 : répartition des opinions des enquêtés à propos du degré d'influence du kabyle sur la rédaction des mémoires

Le rapport des apprenants à la notion d'erreur linguistique agit comme déclencheur des représentations. En effet, 27 enquêtés sur les 73 déclarent n'avoir subi aucune influence du kabyle sur la langue de rédaction. Ce qui signifie, si nous nous reportons à l'imaginaire, aux représentations ou encore aux opinions que ces mêmes apprenants se forgent des usages linguistiques, qu'ils en arrivent à maintenir la pratique des deux langues, en l'occurrence le kabyle et le français, séparée. Ils s'inscrivent, dans cette logique, dans la catégorie de bilingues parfaits. Le bain linguistique précoce aurait *a priori* contribué à l'émergence de la compétence

linguistique déclarée. En résulte, quant au maniement de la langue seconde, l'aisance de natifs en dépit de son invraisemblance sur le plan pratique.

En revanche, 34 apprenants, qui représentent près de 46,57% des enquêtés, ont indiqué que le kabyle exerçait une influence moyenne et pénétrait d'une manière ou d'une autre dans le système linguistique de la langue cible. Une déclaration qui semble être en symbiose avec les faits rapportés dans la littérature du contact de langues où il a été déterminé que la première langue possédait une prééminence linguistique, cognitive et psychologique sur la ou les langue(s) apprise(s) ultérieurement. Notons, par ailleurs, l'impact profond qu'a pu avoir le kabyle sur la langue d'apprentissage et de rédaction. Ils sont exactement 12 enquêtés à souligner la forte influence de la langue qu'ils avaient acquise en milieu naturel. Les transferts négatifs de L1 vers L2 à tous les niveaux de langue constituent un problème majeur auquel les apprenants font face.

3- Quand vous rédigez votre mémoire, l'arabe en sa qualité de première langue d'apprentissage est selon vous :

- a- D'une grande influence* ☐
- b- D'influence moyenne* ☐
- c- D'aucune influence* ☐

Il n'est pas sans importance de rappeler que l'arabe scolaire (classique ou littéraire) est la première langue d'apprentissage pour l'ensemble des Algériens vivant en Algérie. Les enfants scolarisés apprennent la graphie, le lexique et les règles grammaticales qui régissent le fonctionnement de l'arabe standard durant toute la période correspondant à leur scolarisation. Les moyens étiatiques mobilisés à son extension visent en premier lieu à lui conférer, à proprement parler, le statut de langue nationale.

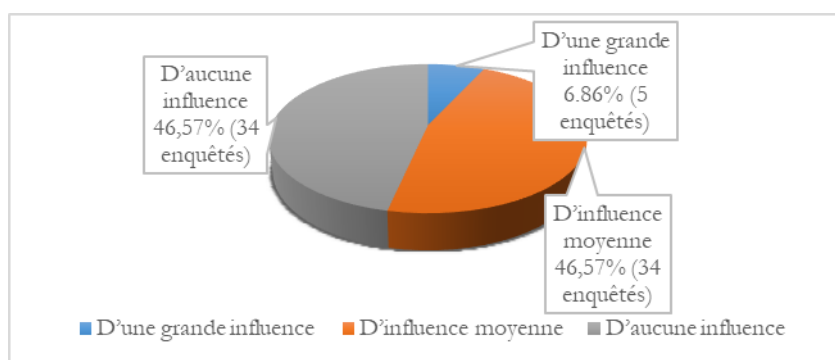


Figure n°3 : répartition des opinions des enquêtés à propos du degré d'influence de l'arabe langue d'apprentissage sur la rédaction des mémoires

Bien que les apprenants soumis à l'enquête aient tous reçu l'enseignement de l'arabe en tant que première langue d'apprentissage, leurs jugements évaluatifs et leurs attitudes à l'égard de son influence sur le français divergent sensiblement. L'analyse de la répartition des représentations place la partie des enquêtés ayant pensé que l'arabe était d'influence moyenne et une autre partie ayant pensé qu'il était d'aucune influence, sur un pied d'égalité. En termes quantitatifs, 46,57% est le taux associé aux deux parties, à égalité parfaite. Quoique

minoritaire, il existe enfin une troisième partie des interrogés, au nombre de cinq, qui impute à l'arabe une grande influence sur la manière dont elle exerce le français.

4- *Laquelle des deux langues a le plus d'influence sur votre rédaction en français ?*

a- *Le kabyle* ☐

b- *L'arabe* ☐

c- *Ni l'une ni l'autre* ☐

Le choix de cette question s'explique par l'antériorité chronologique qui caractérise l'appropriation des deux langues par nos enquêtés, à savoir le kabyle en qualité de première langue acquise et l'arabe scolaire en qualité de première langue apprise. Nous observons que l'ordre chronologique d'acquisition ou d'apprentissage d'une langue pèse nécessairement sur la perception des sujets parlants et participe activement à la construction de la vision du monde. Raison pour laquelle nous avons estimé que toute langue apprise postérieurement, le français dans notre cas, ne pouvait échapper à l'influence des deux langues citées.

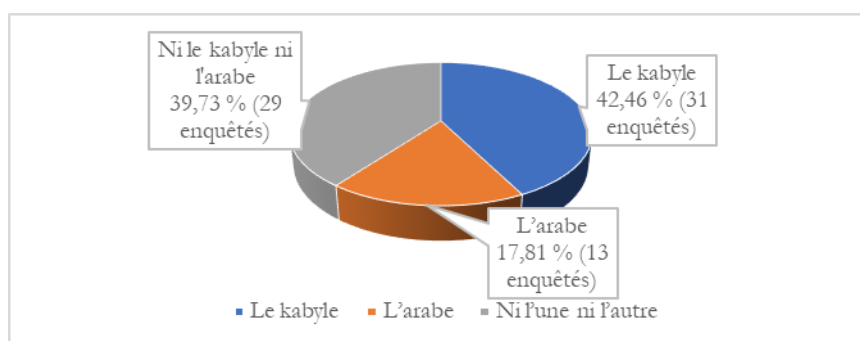


Figure n°4 : comparaison des degrés d'influence des langues kabyle et arabe sur le français

Les opinions recueillies montrent que le kabyle est perçu comme plus influent que l'arabe sur le français. Les taux respectifs de 42,46% et de 17,81% associés à l'influence du kabyle et de l'arabe illustrent l'action linguistique qu'ils font subir, bien que de manière fluctuante, au français. Curieusement, 39,73% des enquêtés s'accordent à dénier au kabyle et à l'arabe la moindre influence sur l'apprentissage du français (voir figure n°4). L'univers de représentations peut ne pas s'identifier avec exactitude aux pratiques langagières réelles. L'une des raisons d'être de l'enquête de terrain se voit mise en exergue par Stéphane Beaud et Florence Weber (2003 : 39) : « L'enquête permet de confronter le discours des enquêtés à leurs pratiques et à leur univers de référence. »

Michel Beniamino et Lise Gauvin (2005 : 105), à leur tour, rendent compte de la manière dont les représentations langagières correspondent aux usages linguistiques mis en œuvre : « L'image que l'on peut se faire de ses propres pratiques (et dès lors, l'image que l'on a de soi) peut être valorisée ou dévalorisée, sans que ceci ait un rapport avec les pratiques effectives. »

5- *Quand vous passez à la structuration de vos idées sous formes de phrases et de paragraphes, votre première réflexion est élaborée :*

- a- En kabyle ☐
 b- En arabe ☐
 c- En français ☐

Voulant explorer la sphère cognitive, qui plus est, l'une des sources importantes des représentations, nous avons essayé d'identifier la langue dans laquelle réfléchissent les apprenants avant de s'exprimer sous forme de phrases ou de paragraphes. Étant donné que la langue maternelle est la première à laquelle se frotte tout individu et joue le rôle de marqueur identitaire, linguistique et culturel, il ressort, de toutes les fonctions dont elle est investie, l'impossibilité pour une langue seconde ou étrangère d'y être imperméable. Georges Vignaux (1992 : 286) explique la genèse de la langue maternelle chez l'enfant en ces termes : « l'acquisition de la langue maternelle apparaît précédée par une longue période de préparation interactive, intriquant les opérations cognitives et sociales. »

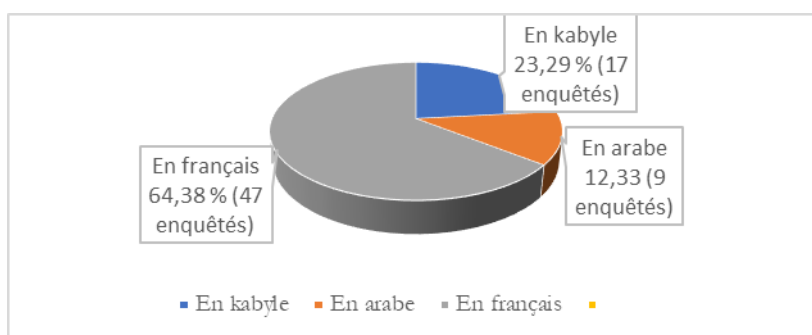


Figure n°5 : langues servant de support à la conception des idées avant leur structuration sous forme écrite.

Pour revenir aux opinions affichées à ce sujet, 23,29% des apprenants ont déclaré que les idées germaient d'abord en langue kabyle avant de les traduire en français. L'arabe, première langue apprise, fait surgir des idées chez 12,33% des enquêtés quand ils s'apprêtent à rédiger en langue française. Que la réflexion naisse d'abord en kabyle ou en arabe, les apprenants s'engagent dans un double effort intellectuel pour atteindre la langue d'arrivée. Il paraît surprenant de constater que 64,38% des enquêtés écrivent en pensant en français sans la moindre intrusion des deux premières langues, acquise et apprise, dans leur pensée.

6- Vos difficultés de rédaction se situent dans :

- a- La concordance des temps ☐
 b- La coordination ☐
 c- Les prépositions ☐
 d- L'homophonie ☐
 e- La ponctuation ☐
 f- L'orthographe ☐
 g- Aucune difficulté ☐

Si vous rencontrez des difficultés qui n'ont pas été citées, veuillez les exprimer.

Il convient de préciser que 96 cases ont été cochées par les 73 enquêtés. Nous pouvons conclure que le fait d'avoir franchi le cap de 73 manifeste la possibilité de coexistence de nombreuses catégories de difficultés dans la production écrite de certains éléments de la population d'enquête. Les taux, quant aux aspects des difficultés d'écriture, ont été établis sur la base des 96 réponses cochées.

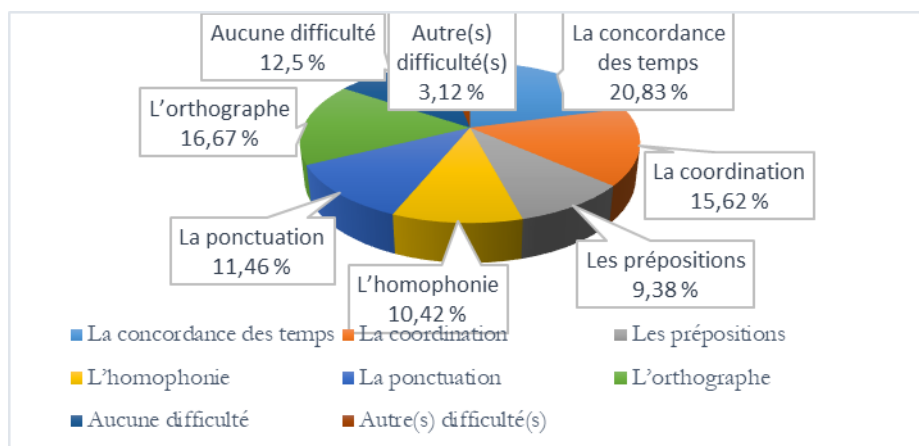


Figure n°6 : aspects des difficultés de rédaction exprimés en taux.

Comme l'indique la figure n°6, le taux de 20,83% associé à la concordance des temps signifie clairement que la phrase complexe, tout comme la coordination (15,62%), pose problème aux apprenants. Les difficultés liées à l'orthographe, à la ponctuation, à l'homophonie et aux prépositions, auxquelles correspondent respectivement les taux de 16,67%, de 11,46%, de 10,42% et de 9,42% occupent une place importante. Trois apprenants (3,12% des cases cochées) ont par ailleurs cité, outre les difficultés proposées, le manque d'inspiration, la pauvreté du vocabulaire et le problème de conjugaison induit par l'irrégularité de certains verbes. En somme, les difficultés de rédaction conjointes affichent un taux élevé de 87,5%, contre 12,5% de réponses selon lesquelles l'écriture de recherche est dénuée d'erreurs.

7- Parmi les facteurs liés aux propriétés du français pouvant conduire aux erreurs pendant la rédaction des mémoires :

- a- La complexité des règles grammaticales ☐
- b- Le foisonnement des exceptions grammaticales ☐
- c- La richesse du lexique pouvant générer des impropriétés ☐

Les difficultés de langue de différentes natures sont en partie générées par des propriétés intrinsèquement liées à la structure de la langue française. D'un côté, les règles et les exceptions grammaticales, et de l'autre, les analogies nombreuses affectant la graphie, les prépositions, la composante lexicale et sémantique, qui représentent autant de faits linguistiques qui contribuent à rendre le français difficile à apprendre et surtout à apprivoiser. Bien que la langue française soit complexe à tout le moins sur le plan représentationnel, Aurélien Sauvageot affirme, à sa façon, qu'elle permet d'avoir la lucidité mentale :

« Le français passe pour être une langue difficile, et ce caractère enchante même certains de ses défenseurs les plus zélés. Ceux-ci estiment en effet que l'acquisition du français, par la difficulté même qu'il oppose, est une école incomparable pour la pensée. En apprenant le français, l'étranger, comme le Français, acquiert une acuité intellectuelle plus grande. » (Sauvageot, 1962 : 176)

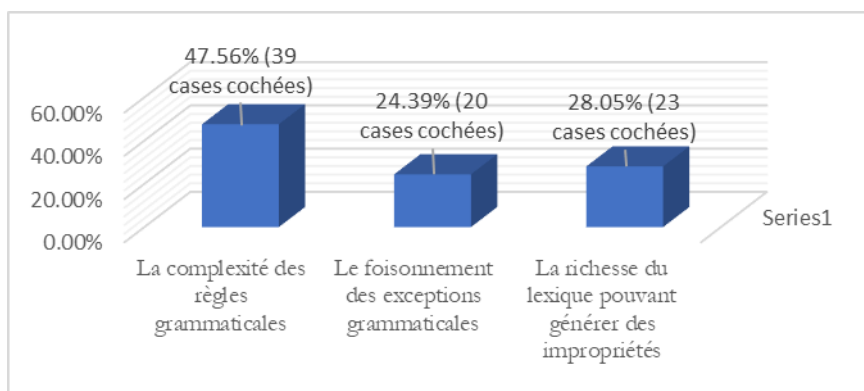


Figure n°7 : propriétés intrinsèques du français en tant que génératrices supposées d'erreurs

Pour les représentations linguistiques des apprenants à propos des erreurs dont l'origine remonte aux caractéristiques immanentes au français, c'est-à-dire à l'intérieur même du système linguistique, nous avons recueilli 82 réponses dont 47,56% ont indiqué que la complexité des règles grammaticales constituait le principal élément déclencheur. Vient ensuite la richesse du lexique, à laquelle sont imputées les erreurs de langue telles que les impropriétés, avec un taux de 28,05%. Les foisonnantes exceptions grammaticales comportent également leur lot de complexité. En créant presque une existence parallèle aux règles de grammaire, les exceptions grammaticales induisent le plus souvent les locuteurs non natifs en erreur. Près d'un quart des réponses (24,39%) explique ainsi les erreurs par les aspects irréguliers inhérents à la langue.

8- Votre pratique de la langue à l'écrit est :

a- Tout à fait conforme au français standard ☐

b- Partiellement conforme au français standard ☐

c- À peine conforme au français standard ☐

*Si vous cochez **b** ou **c**, pouvez-vous dire pourquoi ?*

En France et dans l'espace francophone où le français a pu s'implanter, force est de constater l'évolution complexe et diversifiée de cette langue dont l'aboutissement est l'apparition d'une grande variété de français régionaux. Le français standard dit de prestige sert d'étalon à l'évaluation des variétés de français régionaux et des différents registres de langue. Il s'ensuit que, au nom de l'unité linguistique et de l'homogénéité, toute forme d'expression écrite ou orale qui n'appartient pas au français standard est considérée comme erronée. Raison de plus pour les chercheurs d'utiliser l'écriture académique et de s'y adapter scrupuleusement.

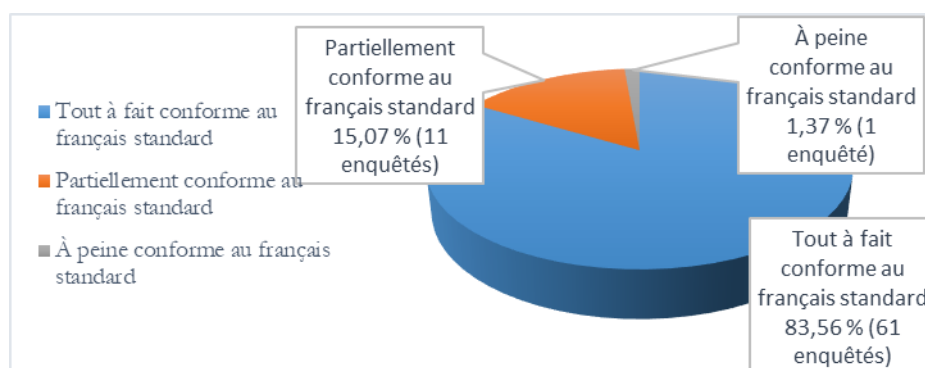


Figure n°8 : niveaux de langue du mémoire rapportés au français standard.

Conscients des impératifs d'une écriture de recherche, nos apprenants ont à 83,56% fait savoir que leur langue était tout à fait conforme au français standard. Étant majoritaire à le déclarer et tenant compte de la coexistence du français et des langues autochtones qui ne saurait être sans influence, il convient alors de poser l'hypothèse selon laquelle les idéaux auraient un fort impact sur les représentations que se forgent les enquêtés. D'autre part, les données récoltées portent à 15,07% le taux des enquêtés qui ont déclaré que leur langue de rédaction n'était que partiellement conforme au français standard. Seulement à titre exceptionnel, un enquêté (1,37%) estime que son écriture est à peine conforme au français standard. Pour la question complémentaire ouverte, seuls 6 enquêtés y ont répondu. Différentes raisons ayant laissé leur écriture s'écarter de la norme standard ont été évoquées. Parmi les raisons figurent : problème de langue maternelle, manque de maîtrise du français académique, la situation d'apprentissage admet en toute logique la possibilité de faire des erreurs, l'emploi de certains mots qui ne correspondent pas totalement au français standard.

9- En écrivant, accordez-vous une grande importance à la ponctuation ?

a- Oui ☐

b- Non ☐

Pouvez-vous dire pourquoi ?

C'est en effet, avec seulement quelques signes de ponctuation que nous parvenons à rendre une production écrite intelligible, cohérente et bien structurée tant du point de vue linguistique que stylistique. La fonction dont ces signes sont investis est fort bien illustrée dans la citation de Jean-Marie Laurence (1982 : 513) : « La ponctuation joue dans la langue écrite un rôle extrêmement important, plus important en général que celui de l'orthographe. Très souvent un signe de ponctuation est plus indispensable à l'intelligence d'un texte que telle ou telle règle d'accord. »

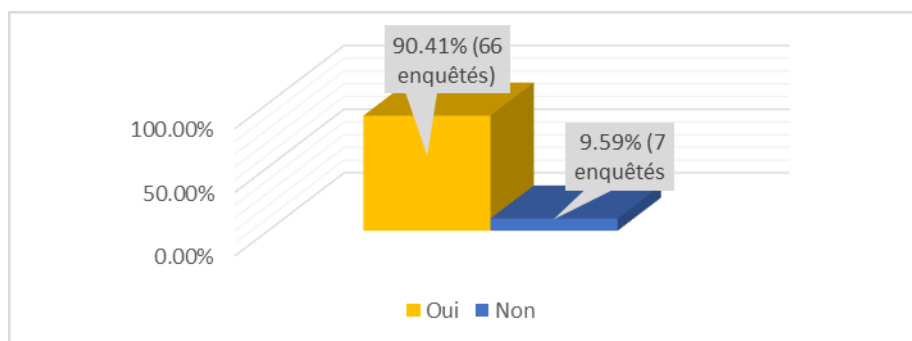


Figure n°9 : pourcentage des réponses affirmatives et négatives quant à l'importance de la ponctuation.

Les résultats de l'enquête montrent que 90,41% des apprenants, soit la majorité écrasante, sont d'avis que ponctuer un texte, c'est surtout le désambiguïser, le construire et l'ordonner. Leur choix est justifié par des réponses récurrentes telles que « la ponctuation est essentielle, importante. Elle facilite la compréhension, organise les phrases, évite les ambiguïtés, structure les idées, donne la cohérence et la cohésion au texte, guide le lecteur, structure les arguments, etc. »

N'empêche que 9,59% d'entre eux ont fait preuve de négligence en la matière en raison, selon ce qu'ils avancent en réponse à la question ouverte, d'inattention, du manque de temps et d'intérêt porté davantage au contenu comme si la ponctuation n'entretient aucune relation avec celui-ci (voir figure n°9).

10- Soit l'énoncé suivant (cochez la bonne réponse)

Tout le monde ont trouvé que l'algérie, pays d'afrique du nord et l'un des pays de la méditerranée, possède d'énormes potentialités économiques, touristiques, culturelles et l'énergie. Ces atout pourraient en faire un pays susceptible d'influencer sur les nations de la région

Correct ☐

incorrect ☐

Veuillez donner la version correcte en cas d'erreurs relevées.

Dans le fond, cette question vise à évaluer le degré de compatibilité entre les représentations linguistiques des apprenants et l'observation de leurs pratiques scripturales effectives. Les avis divergent sur la grammaticalité de l'énoncé proposé. La phrase est jugée correcte dans une proportion de 71,23% des opinions recueillies, alors qu'elle est perçue comme incorrecte dans 28,77% (figure n°10).

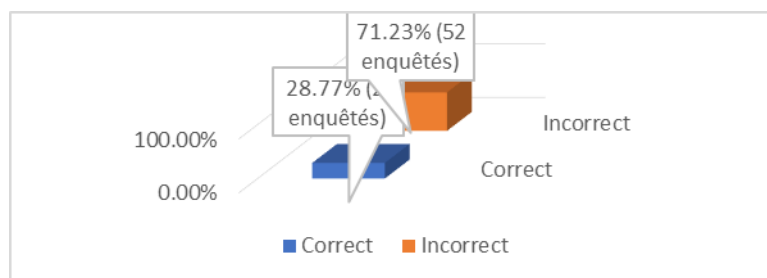


Figure n°10 : taux de grammaticalité de l'énoncé selon les enquêtés.

À retenir que l'énoncé soumis à une possible correction en cas d'erreurs renferme pratiquement en son sein neuf erreurs destinées à tester la compétence des répondants en langue cible. Voici la bonne réponse que le public d'enquête aurait à offrir :

Tout le monde a trouvé que l'Algérie, pays d'Afrique du Nord et l'un des pays de la Méditerranée, possédait d'énormes potentialités économiques, touristiques, culturelles et énergétiques. Ces atouts pourraient en faire un pays susceptible d'influencer Ø les nations de la région.

Ainsi que le font ressortir clairement les données contenues dans le tableau ci-dessous, les taux d'échec de détection des erreurs l'emportent, sur les neuf erreurs à détecter, sur les taux de réussite. Dit autrement, aucun taux de réussite n'a pu atteindre les 50%. Ce qui retient l'attention, c'est la très faible détection des erreurs de concordance des temps, de majuscule (Méditerranée) et de coordination, les trois erreurs ainsi mentionnées auxquelles correspondent respectivement les taux de 1,37%, de 9,59% et de 16,44% sont positionnées en bas de l'échelle des taux de réussite. Alors que les six autres erreurs relevées (accord grammatical, ponctuation et majuscule) reflètent une tendance générale ; leurs taux de réussite de détection varient sur une plage allant de 31,51% à 42,56% (voir tableau n°2).

Erreur	Sa correction	Sa nature	Nombre d'étudiants qui l'ont relevée	Taux de réussite et d'échec de détection des erreurs	
				réussite	échec
Tout le monde ont trouvé	Tout le monde a trouvé	Erreur d'accord grammatical	31	42,46%	57,54%
algérie	Algérie	Erreur de majuscule	26	35,62%	64,38%
afrique du nord	Afrique du Nord	Erreur de majuscule	24	32,88%	67,12%
méditerranée	Méditerranée	Erreur de majuscule	7	9,59%	90,41%
possède	posséd <u>ait</u>	Erreur de concordance des temps	1	1,37%	98,63%
« ...et l'énergie »	« et énergétiques »	Erreur de coordination	24	32,88%	67,12%
Ces atout	Ces atout <u>s</u>	Erreur d'accord grammatical	23	31,51%	68,41%
« influencer sur les ... »	« influencer les... »	Erreur de préposition	12	16,44%	83,56%
Absence de ponctuation en fin de phrase	« . »	Erreur de ponctuation	26	35,62%	64,38%

Tableau n°2 : description des erreurs, contenues dans l'énoncé, associées à leurs taux de détection par les apprenants.

2.1. Quelle est l'origine de l'erreur de préposition renfermée dans la phrase ?

L'erreur évoquée « ...susceptible d'influencer sur les nations... » mérite d'être expliquée plus en détail et remonte à son origine. Il convient de rappeler que 83,56% des

enquêtes n'ont pas réussi à l'identifier. Deux pistes semblent plausibles et pourraient expliquer sa manifestation. La première fait remonter la cause à l'influence de la première langue apprise, en l'occurrence l'arabe, car l'équivalent du verbe « influencer », tel qu'il est employé dans son contexte, en arabe est « يؤثر على ». C'est dire que ce verbe se construit avec la préposition « على ». Donc il est fort probable que la première langue de scolarisation constitue la cause du transfert négatif sous forme d'interférence linguistique. La seconde piste impute l'erreur produite aux propriétés internes du français, précisément à l'impact puissant de l'analogie. En effet, les deux verbes « influencer » et « influer » sont pris l'un pour l'autre. Mais, à la différence du verbe « influencer », le verbe « influer » se construit avec la préposition « sur ». Il semblerait que la transposition, par analogie, d'une construction syntaxique dans une autre, en soit la cause.

2.2. Croisement des données

Après avoir exploité les éléments collectés à l'aide du questionnaire, nous avons jugé utile de procéder à l'opération de croisement des données. Cette démarche nous a permis, d'une part, de mettre en relation les données relatives aux représentations et, d'autre part, de croiser les représentations et les pratiques écrites. Dans un cas comme dans l'autre, les répondants ont fait preuve de manque de cohésion, sinon de tension et d'instabilité.

Sur le plan représentationnel, le kabyle est perçu comme très influent sur la rédaction chez 16,43% des apprenants, alors que l'arabe affiche un taux de 6,86%. Les deux langues présentent 23,29% en taux cumulatifs. Les mêmes langues, comme source de conception des idées, enregistrent un taux combiné de 35,62%. Une langue qui s'empare des idées ne peut qu'exercer une grande influence sur celle d'expression.

Aussi, les questions 2, 3 et 4 de l'enquête ont mis en évidence les fluctuations des représentations qu'ont les enquêtés quant à l'influence du kabyle et de l'arabe sur le français. Le tableau n°3 confirme, à ce propos, le caractère éminemment mouvant des représentations.

Langues influentes sur le français	Selon la figure n°4	Selon la figure n°3 (taux combinés de l'influence moyenne et de la grande influence)	Selon la figure n°2 (taux combinés de l'influence moyenne et de la grande influence)
Le kabyle	42,46%		63%
L'arabe	17,81%	53,43%	

Tableau n°3 : fluctuation des taux d'influence du kabyle et de l'arabe sur le français

D'autre part, très frappante est la différence marquée entre les taux d'erreurs à base de représentations et les taux d'erreurs de la pratique écrite.

	Taux d'erreurs d'après les représentations	Taux d'erreurs d'après la pratique écrite
La concordance des temps	20,83%	98,63%
La coordination	15,62%	67,12%
Les prépositions	9,38%	83,56%
La ponctuation	11,46%	64,38%

Tableau n°4 : ambivalence entre les représentations et les pratiques linguistiques

Conclusion

Au terme de cet article, le traitement du questionnaire portant sur les représentations que les apprenants se forgent sur les difficultés linguistiques relatives à la rédaction des mémoires, et à un degré moindre, sur la pratique d'écriture elle-même, a révélé une dynamique représentationnelle si grande qu'elle contredit, dans bien des cas, les pratiques d'écriture réelles (voir tableau n°4). Le français standard est la langue de rédaction des mémoires selon 83,56% des opinions recueillies (figure n°8) alors que, en mettant à l'épreuve les enquêtés, nous avons assisté à un échec avéré de la détection des erreurs (tableau n°2). C'est dire que fossé entre les représentations et les pratiques linguistiques est bien perceptible et révèle une sorte de tension et d'instabilité. Que les taux obtenus sur la base des opinions affichées soient élevés, moyens ou faibles, il n'en demeure pas moins que les erreurs de langue dans le contexte actuel restent inhérentes aux pratiques écrites effectives.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGERS, Maurice, (2009), *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Québec, Les Éditions CEC.
- BEAUD, Stéphane & WEBER, Florence, (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Éditions de la Découverte.
- BEAUDET, Céline & REY, Véronique, (2015), *Écritures expertes en question*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
- BENIAMINO, Michel & GAUVIN, Lise, (2005), *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- CALVÉ, Pierre & MOLLICA, Anthony, (1987), *Le français langue seconde. des principes à la pratique*, Ontario, Canada, Éditions Soleil.
- CHACHOU, Ibtissem, (2018), *Sociolinguistique du Maghreb*, Alger, Hibr Édition.
- CHARTRAND, Suzanne-G., (1996), *Pour un nouvel enseignement de la grammaire. Propositions didactiques*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES inc.
- CORDER, Stephen Pit, (1980), « Que signifient les erreurs des apprenants ? » in *Langages*, 14^e année, n°57, Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère. pp. 9-15.
- DE SINGLY, François, (2001), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Éditions Nathan, Coll. « 128 », 2^{ème} édition.
- JODELET, Denise, (1991), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^{ème} édition.
- LAURENCE, Jean-Marie, (1982), *Grammaire française*, Québec, Guérin, 3^{ème} édition.
- SAUVAGEOT, Aurélien, (1962), *Français écrit. Français oral*, Paris, Larousse.
- VIGNAUX, Georges, (1992), *Les sciences cognitives. Une introduction*, Paris, Éditions de la Découverte.